

Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY



03.44.94.00.70



mairie.de.bregy@orange.fr



<http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20250106

Procès-verbal Conseil Municipal du 06 /01/2025

Étaient présents : AUDOUIN Karine ; BESNARD Hervé ; CLOAREC Frédéric ; COURTIER Dimitri ; DATY Gabriel ; HAQUIN Benoît ; HURTEL Céline ; LACROIX Vincent ; MOREIRA Georges

Absents excusés : BALESTRO Yannick ; CATUFFE Jean ; JANY Fabien ; LEIDING Océane

Pouvoirs : Néant

Convocation du : 31/12/2024

Ordre du jour :

- 1- Désignation du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2024
- 3- Délibération ouverture des crédits budgétaire 2025
- 4- Modification du tableau des effectifs
- 5- Échange budget 2025
- 6- Divers

Début de la séance : 20h00 le 06/01/2025

1- Désignation du Secrétaire de séance

Secrétaire de Séance : Gabriel DATY

2- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2024

Monsieur DATY note qu'il faudra rectifier des noms d'élus erronés. En tenant compte de la remarque, Monsieur le Maire met aux voix l'approbation du Procès-Verbal.

Il est approuvé à l'**UNANIMITE**.

3- Délibération ouverture budget des crédits budgétaires 2025

Objet : Ouverture de crédits d'investissements pour l'exercice 2025 dans l'attente du vote du Budget Primitif de la commune de Brégy et des budgets annexes (Assainissement).

EXPOSE

L'article L. 1612- 1 du Code Général et Collectivités Territoriales prévoit que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adoptée avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Par ailleurs, il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY



03.44.94.00.70



mairie.de.bregy@orange.fr

<http://www.mairiedebregy.fr>**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20250106

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il convient donc d'autoriser cette ouverture anticipée de crédits sur chacun des budgets gérés par la commune de BRÉGY afin de permettre la continuité du service et ainsi mettre en paiement les dépenses d'investissement qui courent du 1er janvier 2025 jusqu'au votes du budget.

La délibération est approuvée à l'**UNANIMITE**.

4- Modification du tableau des effectifs

Le 1^{er} Adjoint présente le sujet.

Il s'agit de mettre à jour les effectifs en tenant compte des besoins et des mouvements ainsi que du changement réglementaire.

Catégorie	Grade	Quotité temps	Effectif	Qualité	Fonction	Fondement
C	Adjoint Administratif	Complet	1	Fonctionnaire	Secrétaire	Article 311-1 du CGFP
C	Adjoint Technique	Complet	1	Fonctionnaire	Agent polyvalent	Article 311-1 du CGFP
C	Adjoint Technique Principal 2 ^e Classe	Complet	1	Contractuel	Cantonnier	Article 332-8 du CGFP
C	Adjoint Technique	Non-complet (4h30)	1	Contractuel	Agent de service	Article 332-8 du CGFP

La délibération est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY

03.44.94.00.70

mairie.de.bregy@orange.fr

<http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20250106

5- Échange sur le budget 2025

Monsieur le Maire informe le conseil que le travail sur le budget 2025 a démarré depuis mi-décembre. Les perspectives sont floues mais pas très optimiste.

Il est demandé si la commune a des perspectives. Monsieur HAQUIN précise que l'exercice est très difficile et que l'effort budgétaire est dans un premier temps sur les départements puis redistribuées sur les communes.

Monsieur le Maire précise aussi qu'il a été demandé par la trésorerie de passer toutes les dépenses avant le 15 décembre 2024. Ce qui accentue les difficultés de traitement comptable et risque de voir des dépenses basculer sur 2025

6- Divers

- Repas anciens

Date du repas 11 janvier 2025. A cette heure, 22 personnes sont inscrites.

- Vœux du Maire

Monsieur le Maire précise qu'il est en réflexion suite aux incertitudes financières. Ce n'est pas pour le montant mais pour le principe. Suite à la consultation des conseillers, les vœux sont maintenus et fixés le vendredi 17 janvier 2025 à 19h.

Prochaine réunion lundi 3 février 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Pour extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire dès réception en préfecture,

Brégy
Le 6 janvier 2025

Le Maire,
Georges MOREIRA



